

Ce qu'il faut retenir du

# Conseil national de la Silver économie #1

du 8 février 2024

Replay du CNSE



## Introduction

Luc Broussy, Président de la filière silver économie

---

### Lien avec les pouvoirs publics : rencontre avec Catherine Vautrin

*Le Président de la filière a rencontré la nouvelle Ministre du travail, de la santé et des solidarités le 26 janvier dernier.*

- Luc Broussy évoque sa récente rencontre avec Catherine Vautrin qui a permis d'aborder l'ensemble des sujets en lien avec le vieillissement : travaux de la filière, PPL, loi de programmation...
- Le périmètre de Catherine Vautrin est un véritable ministère des affaires sociales permettant une approche interministérielle, en cohérence avec la vision holistique de la filière.

### Situation démographique en Martinique

*Rappel des projections du rapport de mai 2021*

- Dans le cadre de son déplacement en Martinique, Luc Broussy note les problèmes à venir liés à l'emploi, à la mobilité et au logement avec l'augmentation du nombre de personnes âgées.
- Entre 2013 et 2050, le taux de seniors (65 ans et +) en Martinique passe de 16,9% à 42,3% et va propulser la Martinique de la 73ème position des départements en termes de vieillissement à la 1ère place.

En 2050, la Martinique sera donc le département le plus vieux de France.

### **Fonctionnement et gouvernance de la filière**

*Présentation des initiatives pour doter la filière d'instances de décision et d'outils de travail communs*

- Création d'un Comité exécutif de filière qui se réunira de manière trimestrielle afin de définir les orientations et dont l'installation aura lieu le 13 mars prochain. Les échanges seront accessibles en direct pendant la réunion et disponibles en replay par la suite.
- Objectif d'adopter un contrat de filière d'ici avril-mai pour définir les objectifs de notre écosystème.

### **Suivi de la mise en place de MaPrimeAdapt'**

*Le dispositif a été lancé le 1er janvier 2024*

- Rappel : objectif de 45 000 dossiers en 2024. Il est impératif de l'atteindre en termes de crédibilité et de poursuite de la montée en charge les années suivantes
- Campagne lancée courant janvier par l'Anah (TV, radio, Réseaux sociaux)
- Il serait nécessaire que le politique s'empare de cette thématique et de ce dispositif afin d'améliorer sa visibilité. Il s'agit d'une promesse de campagne qui a été tenue.



### **Point d'étape concernant la PPL**

**« Mesures pour bâtir la société du Bien vieillir en France »**

Mme Annie VIDAL, Députée de la 2ème circonscription de Seine-Maritime, co-rapporteuse de la proposition de loi

---

### **Importance du partage d'expériences entre acteurs politiques**

*Annie Vidal souligne l'importance des échanges entre acteurs pour bâtir une société du bien vieillir*

- Celle-ci explique l'importance du partage d'expériences entre acteurs politiques et professionnels pour construire une société du bien vieillir.
- Madame la députée souligne que chacun, selon sa fonction, peut contribuer à bâtir cette société du bien vieillir et que ces échanges sont

précieux.

## Prochaines étapes du processus législatif

*Présentation du calendrier à venir et de l'engagement de la ministre Catherine Vautrin pour une future loi sur le sujet.*

- Point sur le discours de politique générale du Premier ministre, qui n'a pas évoqué la loi. Engagement de la ministre Catherine Vautrin pour une loi de programmation sur le grand âge d'ici fin 2024, sous réserve de cadre légal.

## Point sur la proposition de loi Bien vieillir

*Discussion sur les modifications apportées par le Sénat à la proposition de loi et les points clés restant à débattre.*

- Présentation de la proposition de loi initiale et du contexte de sa création.
- Résumé des principaux points sur lesquels le débat demeure, notamment la moralisation, l'évaluation et la transparence.

## Modifications apportées par le Sénat

Les sénateurs ont supprimé une trentaine d'articles en commission et inséré une demi-douzaine d'articles additionnels en séance publique

**Loi de programmation pluriannuelle pour le Grand âge** : Adoptée, mais en attente de vérification de constitutionnalité par le Conseil d'État.

**Aide financière pour mobilité des aides à domicile** : Critères assouplis, incluant l'aide pour le permis de conduire.

**Service public départemental de l'autonomie (SPDA)** : Créé avec modifications (changement de nom du SPTA en SPDA) mais la proposition d'une "conférence nationale de l'autonomie" est supprimée.

**Rémunération au forfait pour les aide à domicile** : Expérimentation ajustée selon l'article 8.

**Centre national de ressources de la CNSA** : Intégré dans le code de la sécurité sociale, sans la mission de labellisation des aides techniques.

**Prévention de la perte d'autonomie dans les Ehpad** : Financement via le forfait soins, suppression des restrictions sur les actions.

L'article 3 est substitué par les dispositions de la proposition de loi de Bruno Retailleau sur le droit de visite dans les établissements.

**Accréditation des évaluateurs de qualité des ESMS** (Établissement ou service social ou médico-social) : Inscription dans la loi, retrait des détails sur les indicateurs.

**Abandon de l'obligation de comités d'éthique dans les EHPAD** et de référents prévention dans les Établissement ou service social ou médico-social (ESMS).

**Intégration des Ehpad dans un GTSMS** (groupement de coopération social et médico-social) : Étendue au handicap, avec avis du président du conseil départemental pour nomination des directeurs.

**Création d'une cellule**

**départementale** pour le suivi des signalements de maltraitance des personnes vulnérables.

**Signalement obligatoire de**

**maltraitance** inscrit dans le code de l'action sociale, avec protection des professionnels de santé signalant sous secret professionnel.

**Rattachement de la commission de bientraitance** à la Conférence nationale de santé, avec élargissement de sa composition.

**Fusion des dispositifs des personnes de confiance** dans les codes de l'action sociale et de la santé publique.

**Amendement de l'article 5 sur la protection juridique des majeurs**, notamment face à des cas de maltraitance et suppression de plusieurs autres dispositions dans ce domaine faute de concertation.

**Antécédents judiciaires dans le secteur médico-social** : Article pour le renforcement du criblage adopté, rejet de l'amendement du gouvernement sur les incapacités d'exercice.

**Compétence de la CNSA** : Limitée à l'audit et l'accompagnement des MDH et MDA.

**Suppression de l'amendement permettant d'intégrer les gérontopôles** aux conférences des financeurs.

**Contrôles accrus sur les ESMS :**

Renforcement de l'échange d'informations pour la surveillance.

**Registres "Canicule" contre**

**l'isolement social** : Utilisation étendue pour inclure les données des bénéficiaires de l'APA et de la PCH.

**Programme ICOPE** : Mise en œuvre par décret, avec focus sur la prévention à des âges clés.

**Animaux domestiques en Ehpad :**

Droit opposable remplacé par des règles dans le règlement d'établissement.

**Accueil de Jour en Ehpad** : Facilité sans exigences spécifiques de capacité ou de local.

**Transformation des Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) en SAD :**

Rendue facultative, malgré l'opposition du gouvernement.

**Rôle du médecin coordonnateur en**

**Ehpad** : Exclusion des USLD (unités de soins de longue durée) de l'extension de ce rôle.

**Carte professionnelle pour**

**intervenants à domicile** : Création approuvée, applicable dès 2025, étendue aux professionnels avec deux ans d'expérience.

→ **Le texte doit prochainement faire l'objet d'une commission mixte paritaire (CMP), à priori le 12 mars prochain.**



**Les apports de l'intelligence artificielle  
dans le domaine de la santé et de la Silver économie**

Mme Agnès de LEERSNYDER, Directrice générale de Future4Care,  
écosystème européen dédié à la santé numérique

---

### **L'intelligence artificielle en santé**

*Présentation générale des opportunités de l'IA dans le domaine médical et de la silver économie.*

- Présentation de Future4Care qui promeut les opportunités du numérique en santé.
- Présentation des domaines d'application de l'IA en médecine : médecine prédictive, médecine de précision, aide à la décision, chirurgie assistée par ordinateur, robots compagnons, prévention en population générale.

### **Exemples d'applications de l'IA en santé**

*Illustration des cas d'usage de l'IA pour l'aide au diagnostic, la personnalisation des traitements et la recherche médicale.*

- Exemple d'une startup utilisant l'IA pour réduire les risques de chute en Ehpad en détectant les comportements à risque. Autre exemple de jumeau numérique du cerveau pour la chirurgie de l'épilepsie.
- L'IA améliore les perspectives des patients via le diagnostic et les traitements personnalisés, tout en permettant aux professionnels de santé de gagner du temps.

### **Développement de l'IA en santé en France et en Europe**

- La France et l'Europe doivent accélérer le développement de l'IA en santé en se basant sur leurs forces mathématiques, tout en maîtrisant les risques éthiques et techniques liés aux biais, aux hallucinations, à l'éthique et à la cybersécurité.

### **Discussion sur l'intelligence artificielle et la santé**

*Discussion sur les opportunités et les risques de l'IA dans le domaine de la santé et du bien-être des personnes âgées.*

- Discussion sur la fragilité des systèmes de soins actuels face au vieillissement de la population et au manque de personnel soignant, et sur le rôle crucial de la prévention grâce aux outils numériques.
- Confirmation du potentiel de développement des solutions numériques pour l'adaptation des logements et l'autonomie des personnes âgées, à condition de trouver l'échelle appropriée avec le soutien des industriels.
- Rôle de l'IA dans la refonte de la vision de l'adaptation des logements, notamment pour la sécurisation de la vie à domicile.
- Discussion sur la porosité entre les domaines de la santé et du bien-être, les modèles économiques et les investissements.
- Comparaison entre les domaines de la santé numérique et de la cyberéconomie en termes de développement d'entreprises et d'attrait

pour les investisseurs.

- Remarque sur la diversité des cas d'usage de l'IA dans le secteur de l'économie du vieillissement au-delà du domaine de la santé.
- Besoin de solutions pour mieux intégrer les services intervenant de manière éclatée au domicile des personnes âgées.

## Présentation d'Agnes de Leersnyder



### **Présentation du Livre blanc de la Silver économie & de la cartographie des acteurs innovants**

M. Alexandre FAURE, fondateur et Président de l'agence  
Sweet Home, partenaire de France Silver Eco

---

#### **Présentation du livre blanc**

*Présentation du livre blanc, de son contenu et objectif d'être une ressource utile pour tous les acteurs.*

- Le livre blanc a été réalisé avec le soutien de la Cnav. L'objectif de cette deuxième édition est de décrypter l'innovation dans la Silver économie, d'analyser l'adéquation entre l'offre et la demande, de comprendre la répartition thématique de l'innovation autour de 5 piliers thématiques, d'analyser les publics cibles.
- La cartographie est conçue pour être vivante: version actualisée tous les ans, possibilité de se référencer. Nous envisageons également une déclinaison dynamique de la cartographie.
- Dans le prolongement de ce livrable, nos newsletters servent à creuser certains sujets suivant un ordre du jour relativement ouvert.

#### **Présentation du comité d'experts**

*Explication du travail du comité d'experts et de la réflexion menée sur la cartographie de l'offre locale qui a rallongé le délai de production du livre blanc.*

- Membres du comité d'experts associés à la rédaction du livre blanc : André Augst (Cep-Cicat), Marc Bourquin, (FHF), Laure de la Bretèche et Loïc Rolland (Groupe Caisse Des Dépôts), Véronique Chirié, (Tasda), Pierre Fugit et Paul Durand, (Silver Occ), Frédérique Garlaud (Assurance Retraite), Romain Ganneau, (AG2R La Mondiale,

à l'époque des travaux du Comité d'experts), Olivier Guérin, (SFGG), Nicolas Hurtiger (Synerpa Domicile), Benjamin Leroux (CNSA), Laëtitia Monrond (SNCF), Marie Morvan (Intercommunalités De France), Alexandre Petit (Union des Gérontopôles).

### **Grands enseignements du livre blanc**

*Présentation des tendances observées grâce à cette analyse, visant à éclairer et comprendre l'innovation dans la filière pour tous les acteurs.*

- L'analyse présente plusieurs difficultés en raison de la diversité des acteurs, des modèles économiques, de l'intégration de la santé, etc.
- L'objectif du livre blanc est de mieux orienter les acteurs en apportant une meilleure visibilité de l'offre locale. Cela inclut les concurrents, les partenaires potentiels, les accélérateurs, et divers organismes.
- En 2024, nous poursuivons ce travail territorial avec l'objectif de réaliser une carte de France, mettant en évidence les zones blanches en termes d'accès à certains services (téléassistance par exemple).

Téléchargez notre Livre blanc

### **Point d'étape concernant la préparation du contrat de filière**

M. Mathieu ALAPETITE, Directeur général de France Silver Eco

---

#### **Présentation du contrat de filière**

*Point d'étape sur les travaux du contrat de filière visant à définir les orientations 2024-2027 au sein de 6 groupes de travail.*

- Rappel des objectifs du contrat de filière et du décompte des 100 jours lancé.
- Le nouveau contrat de filière sera présenté au prochain CNSE en présentiel le 4 avril 2024 à Paris.

#### **Organisation des groupes de travail**

*Présentation de la structure et des objectifs des six groupes de travail*

- Chaque GT se réunira 1 à 2 fois d'ici fin mars. Les groupes de travail n'évoluant pas à la même vitesse, il est normal que toutes les invitations n'aient pas encore été envoyées.
- Chacun recevra les invitations aux GT auxquels ils se sont inscrits (choix n°1 et n°2).

**Prochain CNSE le 4 avril, 9h30, en présentiel**



*Dates des prochains CNSE : 4 avril, 27 juin, 12 septembre, 7 novembre, 19 décembre (les jeudis de 9h30 à 12h30)*



Suivez nous :

Cet e-mail a été envoyé par [presidence@filieresilvereconomie.fr](mailto:presidence@filieresilvereconomie.fr) à [salma.briouel@france-silvereco.fr](mailto:salma.briouel@france-silvereco.fr)  
Pas intéressé ? [Se désabonner](#) | [Manage Preference](#) | [Mettre à jour le profil](#)

FRANCE SILVER ECO | 5 rue de l'Amiral Hamelin 75 116 PARIS  
Représentant autorisé: Léonard VERHAEGHE | Leonard Verhaeghe: [leonard.verhaeghe@france-silvereco.fr](mailto:leonard.verhaeghe@france-silvereco.fr)